

Questions sur la réorientation en M1 (M1 PI vers M2 fiscal)

Par **Packito**, le 11/01/2024 à 13:40

Bonjour à tous, j'espère que vous allez bien.

Je viens vers vous afin d'avoir quelques conseils et précisions. En effet, j'aimerais bien me réorienter à la fin de mon M1 vers un autre M2.

Je suis actuellement en M1 Droit des affaires – Propriété intellectuelle, un plutôt bon master qu'on nous vend comme assez prestigieux. Durant ma L3, j'ai fait une fixette sur ce master sans réellement savoir pourquoi (la propriété intellectuelle n'est jamais étudiée en licence de toute façon), et je me rends compte aujourd'hui que ça ne me passionne pas vraiment. C'est bien hein, mais vraiment sans plus, je n'ai pas la « fibre », je ne me vois pas être là-dedans plus tard. J'ai l'impression que c'est aussi un peu bouché, ça sonne bien quand on dit aux autres qu'on fait ça mais ce n'est pas la vantardise qui va me nourrir.

A côté, une autre matière me fait davantage vibrer : le droit fiscal. J'étais intéressé par cette matière avant d'en faire, je l'ai été quand je l'ai découverte en L3, et mes enseignements actuels en droit fiscal ont confirmé cet attrait. A tel point qu'aujourd'hui, je me vois en droit fiscal plus tard : la matière m'intéresse vraiment et chaque fois qu'elle est évoquée dans un autre cours, ce point précis retient direct mon attention parce que c'est de la fiscalité, tout simplement.

J'aimerais donc changer de master, passer dans un M2 fiscal. Voilà, le problème c'est que je ne sais pas quelles sont les « probabilités » d'être pris : le droit des affaires est proche, mais j'ai peur que la mention « Propriété intellectuelle » n'effraie les recruteurs, alors qu'elle traduit juste le fait que j'ai la PI comme matière obligatoire, rien d'autre jusqu'alors.

Je suis dans une assez bonne fac qui ne propose aucun master en droit fiscal pour des raisons nébuleuses, et je me suis donc constitué le parcours le plus fiscaliste possible : fiscalité en matière majeure les 2 semestres, et les cours de fiscalité autres sont mes mineures les plus importantes. J'ai donc 3 cours de fiscalité, dont un en majeure et donc les 2 semestres.

J'ai pu faire un stage chez des commissaires aux comptes, donc je connais un peu la comptabilité, et la fiscalité pratique est quelque chose qui me parle.

Mais voilà, comment justifier cette erreur de parcours ? En réalité, je n'ai pas postulé en droit fiscal en M1 car étant donné que c'est une mention ne comprenant souvent qu'un seul master par fac, et mes nombres de vœux étant limités, cela aurait limité mes chances d'avoir un master. J'étais si inquiet à l'idée de me retrouver sans rien que j'ai postulé de façon à pouvoir déposer le plus de candidatures possibles. Bref.

Voilà pour la petite histoire. J'aimerais savoir si certains d'entre vous ont changé de M2, et si la sélection est difficile... comment se passe-t-elle tout simplement ? Cela m'embêterait beaucoup de refaire un M1 qui serait (la plupart du temps) quasi identique car bien souvent,

le M1 de droit fiscal est un M1 de droit des affaires. Le M1 est une année difficile, et si je valide cette année, ce serait très dommage de refaire une année quasi identique. Aussi, si certains s'y connaissent un peu, pensez-vous que la mention « Propriété intellectuelle » puisse me nuire ? Avez-vous des conseils en général pour maximiser ses chances d'être pris en M2 directement ?

Je vous remercie d'avance si vous prenez le temps de lire ce pavé !